

# CATALOGUE DES FORMATIONS PROPOSEES SAISON 2017/2018

Vous trouverez dans ce document l'ensemble des formations proposées par la commission départementale d'arbitrage. Il s'agit d'une synthèse. Chaque formation est plus précisément spécifiée dans un document particulier.

- **1 - FORMATION AU TITRE D'ARBITRE DEPARTEMENTAL**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :** Ouvert à partir de Cadets 2ème année (au 1er janvier 2018), ceinture noire 1er dan (2 possibilités de dérogation : pour les cadets 1ère année au 1er janvier 2018 médaillés départementaux en CJA minimes et/ou pour les ceintures marrons)

**DEROULEMENT**

\*présence aux 2 stages au dojo départemental : samedi 30 septembre 14h30-17h à Romans et samedi 27 janvier 9h30-12h00 à Roiffieux  
\*calendrier d'arbitrage comprenant une liste d'environ 5 compétitions à arbitrer

- **2 - FORMATION AU TITRE DE COMMISSAIRE SPORTIF DEPARTEMENTAL**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :** Ouvert à partir de Minimes 2ème année (nés en 2004), ceinture verte minimum

**DEROULEMENT**

\* présence aux 2 stages au dojo départemental : samedi 30 septembre 14h30-17h à Romans et samedi 27 janvier 9h30-12h00 à Roiffieux  
\*calendrier d'arbitrage comprenant une liste d'environ 4 compétitions où il faudra officier à la tenue des tables

- **3 - ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES ARBITRES (E.D.J.A)**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :** Tous les judokas MINIMES et CADETS : ouvert à partir de minimes 1 (nés en 2005 au minimum). La ceinture verte sera le grade minimum attendu.

Cette dernière a pour objectif de :  
- permettre aux jeunes (les minimes et les jeunes cadets) de se former à la fonction d'arbitre tout au long de la saison afin d'obtenir à plus ou moins long terme le titre d'arbitre départemental. Il s'agit

D'une étape intermédiaire entre l'arbitrage au sein du club et l'année de formation pour devenir arbitre départemental.

FONCTIONNEMENT POUR LES JEUNES SOUHAITANT INTEGRER L'ECOLE  
DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES

Cela permet de :

- apprendre en arbitrant régulièrement,
- se préparer aux coupes du jeune arbitre,
- se former afin de s'inscrire ultérieurement à la formation d'arbitre départemental,

Un calendrier annuel avec les dates d'arbitrage (et un horaire prévisionnel) sera fourni aux jeunes lors d'une demi-journée de stage permettant de faire connaissance et de se former.